



La Feuille de Saint-André-du-Bois



Automne 2023

Chères Andrésiennes et chers Andrésiens,

C'est avec plaisir que je vous fais parvenir les informations de cet automne qui récapitulent les travaux et la gestion de notre Commune par le Conseil Municipal.

Nous sommes heureux d'avoir pu offrir une belle cérémonie d'hommage à Mr Michel Ballarin. Sa famille a pu recevoir sa médaille des Justes de France à titre posthume. Aussi notre rencontre avec Mr Hayem, demandeur de cette cérémonie, qui était un enfant au moment de son passage en zone libre sur la Commune, fut chargée d'émotions.

Nous remercions les participants à l'occasion de la dernière cérémonie du 11 novembre.

Ecole :

Pascale Guagni-Le Moing, votre Maire

Nous pouvons nous réjouir d'un bilan de la rentrée scolaire satisfaisant, malgré une nouvelle mesure de sauvegarde pour une classe communale.

Effectifs de rentrée : 21 élèves dans la classe maternelle : toute petite section (1), petites sections, moyennes sections et grandes sections.

22 élèves en CP-CE1.

À noter que depuis ce remaniement, tous les espaces sont utilisés, parc de la salle des fêtes et salle des fêtes en supplément de la cour d'école et du préau.

La fête de Noël aura lieu le 15 décembre 2023 à Saint-Laurent-du-Bois et la kermesse le 28 juin 2024 à Saint-André-du-Bois.

Personnel communal :

Christopher Larribaud a pris ses fonctions d'agent technique depuis le 20 novembre 2023. Ses compétences et sa polyvalence seront particulièrement bienvenues !

Environnement :

L'organisation de la distribution des bacs noirs a été effectuée par de nombreuses permanences.

A présent, il faudra vous rendre sur le site de Fargues pour récupérer votre bac.

Les bacs communs seront supprimés prochainement par le SICTOM.

Nous espérons que cette suppression apporte une solution à la problématique récurrente de dépôts sauvages sur les sites de tri et bacs à ordures ménagères.

Tous les administrés devront être équipés de ces bacs car ils seront les seuls désormais collectés par le SICTOM.

Le jour de ramassage reste inchangé. Des bacs jaunes pour le tri des plastiques, papiers et cartons, seront distribués ultérieurement (2024-2025).

Urbanisme :

Un repérage des toitures à potentiel intéressant pour un programme photovoltaïque est à disposition en mairie. N'hésitez pas à venir vous renseigner si ce projet vous intéresse.

Etat Civil :

2 naissances pour la commune (pas de publication presse souhaitée)

Finances :

Nous relevons un bon état financier global pour notre commune.
Nous avons donc la possibilité de donner suite favorablement aux différents devis en attente sur 2023, concernant l'entretien du patrimoine.

Projet de remplacement des éclairages publics : il est préférable d'attendre le retour de la demande de subvention faite (FOND VERT).

En effet, nous faisons face à un important retard dans le traitement des demandes de la part des services de l'Etat. Si nous commençons les travaux et que la demande faite en 2023 n'aboutit pas, nous ne pourrions pas la représenter en 2024.

Projet adressage avec La Poste : Mise en œuvre – Loi 3DS
Cette dépense sera inscrite au budget 2024 et fera l'objet de demande de subvention (DETR).

Les travaux de mise en accessibilité de la mairie seront également inscrits au budget 2024 et pourront très probablement être financés sans emprunt.

Bâtiment / patrimoine :

Travaux de mise en conformité accessibilité de la mairie et restauration de la façade : la présentation du projet par Valérie Arnaud, architecte a été faite en conseil municipal.
Une déclaration préalable de travaux sera transmise pour la modification de façade et la mise en accessibilité. Suite au descriptif quantitatif et à l'estimatif, les artisans seront contactés pour les devis.

Voirie :

Réalisation des travaux de réfection partielle de la route d'Hourquet.
Point Eau Incendie indisponible au Moulin du Bric : suite à une fuite, le PEI n'est plus accessible. Il sera remis en état prochainement.
Un éclairage public supplémentaire sera créé à Petit Pey pour sécuriser l'arrêt de bus.
Les potelets du bourg seront bientôt réparés, le devis validé a été retourné à l'entreprise Colas.

Associations :

Toutes les AG se sont bien déroulées, les subventions seront versées conformément à la délibération prise antérieurement.



*Toute l'équipe du Conseil Municipal
de Saint-André-du-Bois,
vous souhaite un Joyeux Noël
et une Bonne Saint-Sylvestre.*

*Nous avons le plaisir de vous convier
pour les vœux de la nouvelle année
2024, autour d'un moment convivial,
pour déguster la galette,
le Samedi 13 Janvier à 16h
à la salle des fêtes.*